



## CLUB DORVAL 55+ VOYAGEURS

### ADHÉSION ET PROCÉDURES D'ACHAT POUR LES VOYAGES

Les formulaires d'abonnement pour résidents de Dorval et les informations sont disponibles au Centre communautaire Sarto-Desnoyers (CCSD) et au Centre aquatique et communautaire Surrey (CACS).

Veuillez noter que la ville de Dorval nous permet d'avoir un maximum de 20% de membres non-résidents. Les non-résidents devront faire la demande d'adhésion en octobre de chaque année et seront acceptés par ordre de date sur une base premier arrivé, premier servi, selon le nombre de résidents inscrits en ce moment.

#### Site web et bulletins

Le conseil d'administration a décidé que notre site web sera la source principale d'information pour nos membres. Les envois par la poste pour les membres qui n'ont pas accès à l'internet et les courriels avisant que le site web a été mis à jour, continueront quand il y a un voyage ou événement planifié.

#### Procédures pour l'achat

1. Seulement 2 personnes peuvent faire une demande de voyages sur le même formulaire.
2. Une enveloppe par voyage est nécessaire et doit contenir votre (vos) chèque(s). Veuillez inscrire le nom du voyage sur l'enveloppe.
3. Le tout peut être posté ou déposé au Centre communautaire Sarto-Desnoyers, 1335, chemin Bord-du-Lac, Dorval, H9S 2E5 ou au Centre aquatique et communautaire Surrey, 1945 av. Parkfield, Dorval, H9P 1T8.  
LES DEMANDES SERONT ÉTAMPÉES À LA DATE DE LEUR RÉCEPTION.
4. Toutes les demandes seront traitées en ordre de date. Une fois la liste complétée, nous communiquerons par téléphone avec chaque participant pour lui donner son numéro de siège dans l'autocar. Les chèques reçus de personnes sur la liste d'attente lorsque le voyage a lieu, seront déchiquetés.

Pour des raisons de sécurité, il est requis que tout voyage soit payé par chèque, à l'ordre du **Club Dorval 55+ Voyageurs**. Veuillez prendre note qu'aucun chèque postdaté ne sera accepté.

#### Annulations

Un remboursement complet vous sera émis advenant le cas d'une annulation de voyage en raison du temps ou autres.

Pour toute annulation pour des raisons personnelles, vous devrez payer les frais encourus par le club. Une police d'assurance-annulation est conseillée pour les voyages d'une nuitée ou plus.

Veuillez prendre note que les **SIÈGES NE SONT PAS TRANSFÉRABLES**. La priorité sera accordée aux membres dont le nom figure sur la liste d'attente.

#### Assurance-voyage

Veuillez prendre note qu'il est fortement conseillé de souscrire à une police d'assurance-maladie lorsque vous voyagez à l'extérieur de la province.

